



CLERMONT-FERRAND
CAPITALE EUROPÉENNE
de la CULTURE 2028

#candidature



Qu'est-ce qu'une Capitale Européenne de la Culture ?

Un programme européen, une compétition nationale

Le Titre

**Attribué
chaque année**
à deux ou trois villes
de pays différents.

Les Villes

**Une soixantaine de villes
européennes** désignées depuis le
début du programme.
4 villes françaises ont obtenu le
titre **CEC** :
Paris (1989), Avignon (2000),
Lille (2004), Marseille (2013).

2028

**Une ville française sera
de nouveau à l'honneur.**
5 candidatures officielles :
Bourges, Rouen, Lens,
Clermont-Ferrand et le projet
« Banlieue » en région parisienne.





Capitale Européenne de la Culture

Procédure de sélection

> 6 ans avant l'année titre

Publication de l'appel à candidatures par 2 états membres
(calendrier pré-établi)

> Examen des dossiers et audition par un jury européen, selon un ensemble de critères

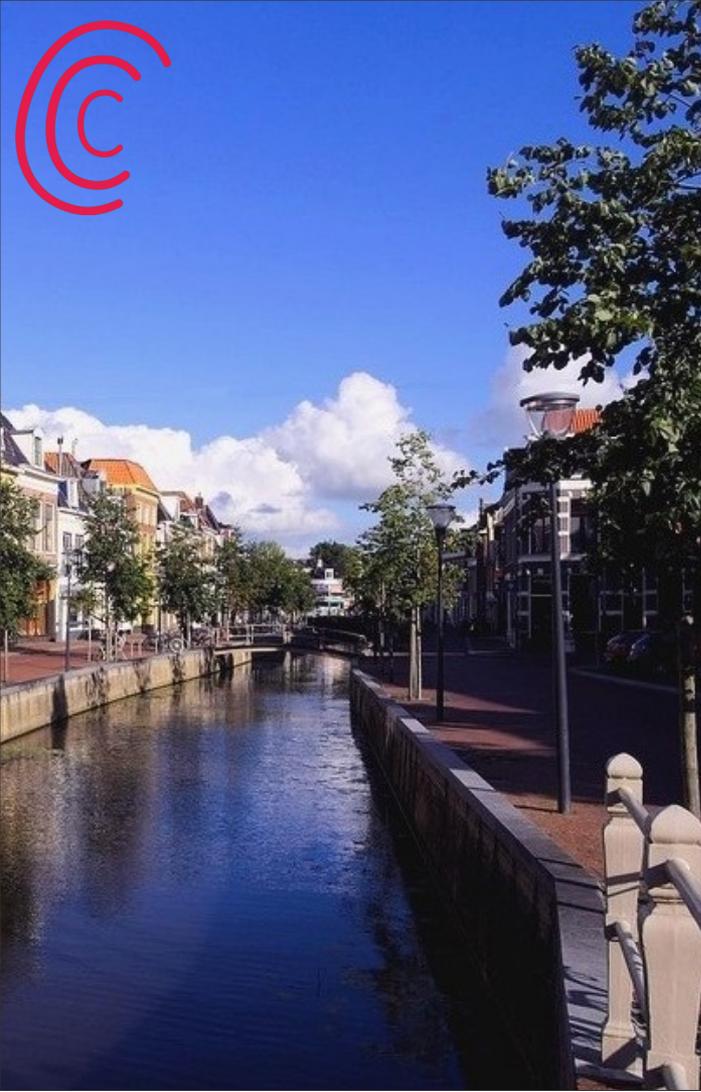
> Pré-sélection d'un nombre restreint de villes qui doivent soumettre des candidatures plus détaillées

> Visite de terrain et dossier de candidature n°2 Choix d'une ville par pays d'accueil

> 4 ans avant l'année du titre

Préparation à la mise en œuvre du projet





6 critères de sélection

1. Contribution à la stratégie de long terme

Bâtir le projet de CEC sur une stratégie de long terme où la culture accompagne la mutation territoriale

2. Contenu culturel et artistique

Proposer un programme de qualité
Inventer des modes d'expression innovants
Impliquer des artistes locaux

3. Dimension européenne

Promouvoir la diversité culturelle et le dialogue européen
Coopérer avec des artistes et des projets européens

4. Implication territoriale

Faire participer la population locale et la société civile à la préparation de la candidature et à sa mise en œuvre

5. Management

Créer une structure pour assurer une gouvernance mixte
Être en capacité de financer le projet
Présenter la stratégie de marketing et de communication

6. Capacité de réalisation

S'assurer du soutien politique des différentes autorités publiques locales, régionales et nationales
S'assurer que la ville disposera des infrastructures adéquates pour l'année titre (culturelles, urbaines et touristiques)

Le dossier de candidature – 60 pages



Pourquoi devenir Capitale européenne de la Culture ?

Remise en perspective de la candidature dans toutes ses dimensions.

Explication du profil culturel du territoire

Politique culturelle et son articulation avec les autres politiques et schémas directeurs municipaux et métropolitains.

Introduction

Le périmètre concerné

Cohérence historique, géographique, culturelle, stratégique par rapport à l'Europe.

Explication **du concept du programme** mis en œuvre en cas de désignation

Présentation des **grands axes structurants** de la candidature en lien avec les spécificités de la ville et de son environnement élargi.



Un projet de mutation territoriale par la culture

Grands objectifs d'une CEC

- > Sauvegarder la **diversité des cultures** en Europe
- > Promouvoir le sentiment d'appartenance à un **espace commun**
- > Favoriser le **développement à long terme des villes** et des territoires



RIJEKA 2020.eu

Port of Diversity



Qu'est-ce que ce n'est pas ?

- > Une simple programmation artistique
- > Un one shot clinquant et inutile

Qu'est-ce que c'est ?

- > Un projet de transformation territoriale
- > Un projet structurant à long terme
- > L'opportunité de penser ensemble
- > Un projet pour l'avenir

La Candidature Clermont 2028

Calendrier du projet





Notre projet



Les motivations originelles

- > Une métropole qui conforte son rôle de pôle territorial au sein du Massif Central, de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Europe
- > Une attractivité renforcée susceptible d'accélérer des grands investissements

Le projet dans le contexte COVID

- > Le renforcement des priorités identifiées pour la candidature
- > Un outil pour répondre localement à la crise et ses différents aspects : écologique, social, culturel, économique, européen...
- > Un futur concept lié à l'identité et aux spécificités du territoire

Des solutions locales à des enjeux européens

- > Un modèle territorial à taille humaine, au mode de vie « doux », fortement imbriqué à son environnement naturel
- > En forte résonance avec les valeurs portées par la région Auvergne-Rhône-Alpes (Marque Auvergne)

Les axes structurants du projet



Le bien-vivre et la proximité

Renforcer la **cohésion**, l'**épanouissement** et le bien-vivre, grâce à la **culture**, l'**éducation**, l'attention au **cadre de vie** (urbanisme, paysages...) et la **convivialité**.

Un ADN volcanique

Replacer la **nature** au cœur de la ville, préserver le **patrimoine immatériel**, **bâti**, **vivant**, valoriser l'identité volcanique **et les modes de vie liés à cet environnement**.

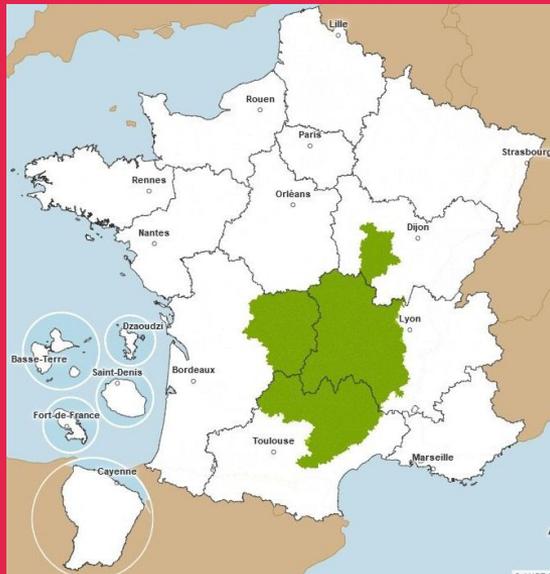
Le lien entre urbain et rural

Promouvoir un **développement urbain raisonné** en repensant les espaces et leurs fonctions, en favorisant le **local** et le **durable**.

Héritage ouvrier et mutation industrielle durable

Préserver le **patrimoine et l'esprit de solidarité ouvrier et rural** qui ont façonné la configuration de la ville, son économie et sa culture.

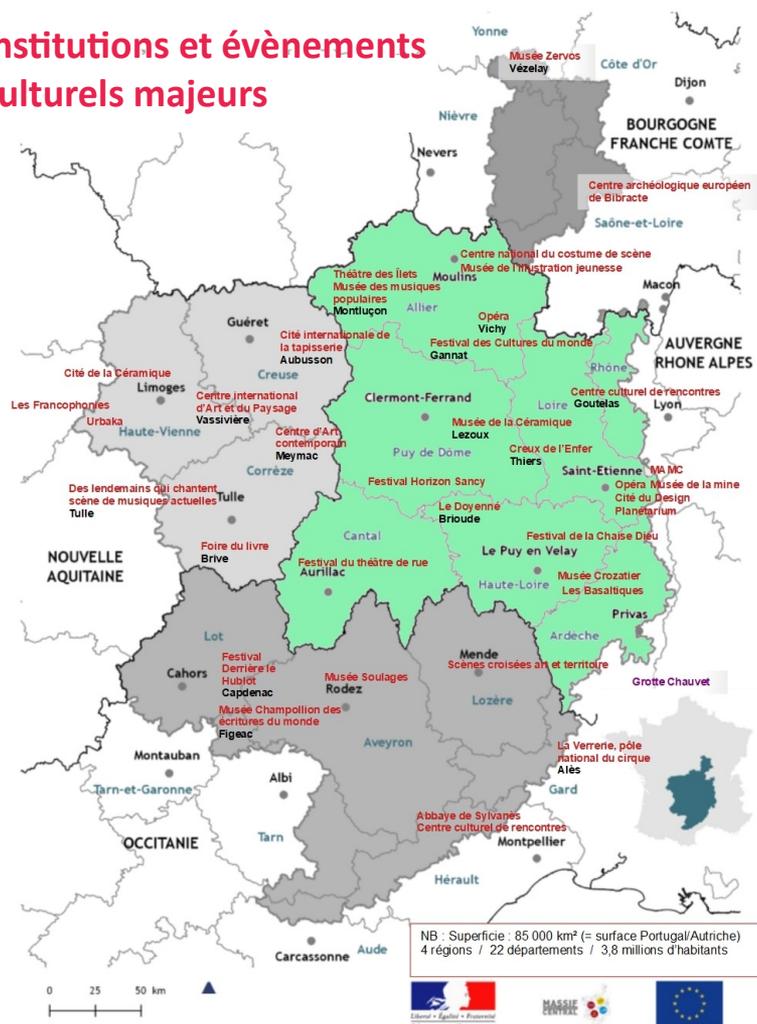
Le coeur du Massif central au sein de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



> Un environnement géo-culturel qui forge l'histoire et l'identité du territoire

> 4 régions, 22 départements et une quarantaine de structures culturelles majeures avec lesquelles des coopérations pourraient être développées

Institutions et événements culturels majeurs



Carte réalisée par le GIP Massif central avec le fonds européen de développement





Horizons « Art-Nature »



Festival de La Chaise-Dieu



Cité du design

Clermont - Massif central, un candidat sérieux dans la compétition nationale



- > **Le plus ancien** des concurrents engagés et le **seul présent** jusqu'à aujourd'hui dans certains rendez-vous **européens**
- > Un territoire sensibilisé **depuis 2015**
- > Un périmètre de projet **inédit et audacieux**
- > Un **travail de fond** avancé
- > Un positionnement de la candidature en forte résonance avec les **enjeux écologiques**, d'**autonomie des territoires** et de **modes de vie** plus authentiques
- > **Peu de candidats** déclarés à ce jour



Envisager l'avenir autour d'objectifs communs



Une ambition collective et renforcée

- > Se fédérer autour d'un grand projet : une opportunité rare
- > Une gouvernance élargie avec des partenaires publics et privés
- > Une déclinaison des axes du projet avec les différents acteurs
- > L'occasion de travailler sur l'attractivité du territoire et d'en multiplier les leviers



Novembre - Décembre 2020

- > Assemblée générale constitutive de l'association Clermont Massif central 2028
- > Délibérations en conseil municipal et métropolitain
- > Rendez-vous avec les partenaires publics et privés dans la perspective de leur implication

Janvier - Mars 2021

- > Engagement des partenaires publics et privés au soutien de l'association
- > Réunion du premier Conseil d'administration, Assemblée générale, adhésions à l'association
- > Assises territoriales : acte fondateur de l'association

